

Le 14 mars dernier, une délégation de l'ANEV s'est rendue au Parlement européen à Strasbourg afin de faire part de la position des Elus de la Vigne sur la crise que traverse actuellement la viticulture française et sur la prochaine réforme de l'OCM Vin. Elle était composée de Philippe-Armand Martin, co-président, Michel Grégoire, vice-président, Serge Poignant, secrétaire général, Francis Fabre, trésorier, Max Feschet, maire de Bouchet, Emile Barthel, Maire de Scherwiller. Elle a ainsi rencontré Mariann Fischer-Boel, Commissaire européen à l'agriculture, Joseph Daul, ancien Président de la commission de l'agriculture et du développement rural et Astrid Lulling, Présidente de l'intergroupe viticulture. Face à Mme Fisher-Boel, rencontrée le matin, l'ANEV a fait part de plusieurs points litigieux concernant la réforme de l'OCM, en particulier sur :

- l'opposition à un arrachage massif et la mobilisation d'une grande partie des moyens au profit de cette politique ;
- la nécessité de mettre en place une politique de reconquête des marchés ;
- l'importance du maintien d'un système d'encadrement et de régulation de marché des vins avec indication géographique ;
- l'amélioration de la compétitivité à travers une libéralisation importante du secteur des vins de table.

Loin des propos intransigeants qu'elle avait pu tenir auparavant, notamment concernant l'arrachage, la Commissaire, très sensible aux arguments du co-président P. Martin s'est montrée beaucoup plus modérée et les principales revendications des Elus du Vin ont été entendues. La délégation est sortie de ce rendez-vous beaucoup plus confiante sur le virage amorcé dans cette réforme mais restera cependant vigilante tout le long des discussions. A la suite, les membres de l'ANEV se sont retrouvés autour d'un déjeuner de travail avec différents députés européens, dont T. Cornillet, membre de l'ANEV, qui se sont montrés très intéressés par l'Association et ses objectifs et ont fait part de leur volonté d'adhérer.

Joseph Daul avait également accepté de recevoir la délégation d'élus. Pendant près d'une heure, ensemble, ils ont abordé les questions de viticulture d'agriculture en général des points de vue français et européen. Les membres de l'ANEV ont déploré que sur le terrain, la restructuration du vignoble se faisait mal. Plus que d'évolution, on devrait parler d'adaptation car la moitié du vignoble français ne bénéficie pas de la restructuration. M Daul a insisté sur une responsabilisation des Etats dans une nouvelle politique agricole. Lors de l'intergroupe viticole, Philippe Martin, invité en tribune, a réprécisé les positions de l'ANEV. Cette dernière préconise un arrachage mesuré et temporaire, avec la possibilité de garder les droits de plantation sur plusieurs années pour voir ce qui se passe. De même, il faut avoir la possibilité de planter pour les marchés dynamiques. Il a par ailleurs insisté sur le respect des pratiques œnologiques telles qu'elles sont édictées par l'OIV. En ce qui concerne les aides, il a souhaité un effort dans le domaine de la communication et la promotion afin d'améliorer l'exportation des produits et la connaissance des consommateurs.

Astrid Lulling, en accord avec ces propos, a espéré que les propositions législatives iront dans cette direction. Elle a par ailleurs précisé que la Commissaire était invitée à la prochaine réunion de l'intergroupe en mai*.

L'ordre du jour a appelé la discussion du problème de l'éducation des jeunes face à l'alcool, thème que l'ANEV connaît bien et pour lequel elle se bat depuis longtemps. Des initiatives comme « Educ'Alcool » au Québec ont été exposées, de même qu'une initiative allemande dans le cadre de la stratégie européenne pour une consommation modérée de vin. Serge Poignant en a profité pour parler de la mise en place du Conseil de la Modération qui doit permettre une meilleure communication du produit et une meilleure prévention des comportements à risques. Tous les députés présents ont regretté cette nouvelle mode qui vient des pays du Nord de l'enivrement du samedi soir, très loin des traditions de dégustation.

A la fin de la journée, les membres de la délégation se sont dits satisfaits d'avoir pu porter les remarques et les propositions ainsi que les inquiétudes des viticulteurs français au cœur du Parlement européen et d'avoir été écoutés.

*(la version provisoire du rapport sur la réforme de l'OCM est consultable sur :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?Type=TA&Reference=P6-TA-2007-0049&language=FR>)

Photos : Réception de la délégation de l'ANEV à Strasbourg

